

SALLE CULTURELLE & DE LOISIRS
ANNÉE DE CONSTRUCTION : 2003

MAÎTRE D'OUVRAGE :
COMMUNE DE LIGNÉ

MAÎTRE D'ŒUVRE :

Architecte :
SARL HAUMONT-RATTIER architectes et associés
Paysagiste :
ATELIER HORIZON (49)



Photographie : Stéphane CHAUVEAU

FONCTIONS :

Espace culturel
Manifestations diverses
Salle festive
Salle de danse

GESTION :

Programmation culturelle :

1 salarié communal à temps plein

Administration et gestion des autres fonctions :

1 salarié communal à temps partiel

Manipulations et petites interventions :

agent technique communal

Régie (spectacles) :

1 prestataire extérieur (intermittent)

lorsque les artistes n'en ont pas.

Ménage :

1 personne à 1/3 temps.

MODE DE CONSULTATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Procédure négociée sur compétences, références et moyens

PROGRAMME :

Etablie par une commission municipale avec l'appui du bureau d'étude en urbanisme missionné pour l'étude d'extension urbaine en cours à l'époque.

SURFACES :

SHON : 1578 m²
Surface Utile : 1488 m²
Parking : 250 places

COÛTS (valeur juillet 2001) :

travaux :	1 648 207 €HT
cuisine :	55 292 €HT
Equipement scénique :	102 692 €HT
Mur mobile :	19 438 €HT
Gradins :	93 085 €HT
Montant total de l'opération (coûts d'étude compris) :	2 113 011 €HT
Aménagements extérieurs dont VRD :	Hors marché

FINANCEMENT :

Coût global définitif, y compris VRD :	2 638 000 €HT
Montant des subventions :	617 000 € (23%) dont :
Région :	228 000€
Département :	320 000€
DGE :	38 000€
Réserve parlementaire :	30 000€

DURÉE DE LA RÉALISATION :

Du début à la 1ère esquisse : 4 mois
De l'esquisse à la livraison : 4 ans



Photographie : Stéphane CHALMEAU

La commune de Ligné a décidé la construction d'un équipement culturel pour répondre à la demande des habitants aussi bien pour les usages déjà répertoriés mais aussi pour favoriser de nouvelles activités. Le programme prévoit deux salles séparées par une cloison mobile, une scène avec son équipement, une cuisine traditionnelle, un accueil / bar, et la distribution. Le nouveau bâtiment permettra de renforcer l'activité associative et culturelle et de favoriser de nouveaux usages

NOTICE DE PRÉSENTATION STADE APS

LE PROJET

De l'analyse paysagère est né le choix de l'implantation du futur espace culturel.

Le projet est issu d'un double constat :

Dans une zone urbaine où les constructions créent une continuité visuelle bâtie il paraissait nécessaire d'ouvrir l'accès principal sur la Rue des Acacias.

Le projet, par son implantation, était une opportunité pour asseoir la nouvelle voie à créer.

Le bâtiment et la voie sont calés par des alignements d'arbres.

Les zones de stationnement sont traitées, en enrobé à proximité de la future voie, en stabilisé en cœur de parcelle.

Le bâtiment, réalisé en béton peint, pierre de pays, zinc quartz, et vitrages clairs, joue par ses matières avec les tonalités de l'architecture locale.

La grande salle peut recevoir jusqu'à 320 couverts. Elle est équipée d'une scène de 146 m², avec arrière-scène et loges. En spectacle elle dispose de 365 places sur gradins mobiles. L'équipement scénographique permet des usages associatifs et professionnels.

La petite salle, de hauteur plus modeste, permet de recevoir des repas, jusqu'à 140 personnes, des vins d'honneur ou des réunions.

L'équipement culturel présente un accès à l'est, dans une façade d'écriture urbaine, mise en scène par un parvis en creux.

Une seconde entrée à l'ouest, depuis les parkings qui prolongent le bâtiment, permet un accès simple et évident dont celui des personnes à mobilité réduite.

Toujours pour s'inscrire dans cette démarche urbaine et paysagère, un triple alignement d'arbres-tiges prolonge la géométrie du bâtiment vers l'ouest et accompagne la nouvelle voie urbaine de desserte du futur lotissement.

Une seconde échelle végétale se décline à l'intérieur du terrain pour accompagner les nouveaux terrassements proposés. Ainsi la composition très géométrique du jeu des haies taillées, permet de masquer les effets de talus indésirables, d'organiser les différentes poches de stationnement et d'atténuer leur impact dans le paysage.

Dans un deuxième temps, elles permettent à l'Ouest de gérer les fonds de parcelles du futur lotissement avec des végétaux adaptés (charmes, saules, cornouillers, ...)

Les stationnements proches du bâtiment (environ 100 places) seront traités classiquement en enrobé alors que ceux plus au sud (environ 150 places) s'implanteront sous forme de clairière en stabilisé ou même enherbée sous un couvert végétal de peupliers et de saules.

Les deux massifs plantés à l'Est et à l'Ouest permettent de cadrer une vue intéressante sur le grand paysage depuis la terrasse. Ils autorisent également de s'affranchir de l'échelle bâtie (pavillonnaire) qui n'est pas celle du futur équipement.

Différents projets vont voir le jour. Ce projet de paysagement vise à les faire coexister dans une quête d'harmonie urbaine et paysagère.

NOTICE DESCRIPTIVE DES OPTIONS SCENOGRAPHIQUES

La municipalité de LIGNE a décidé de construire cette salle pour valoriser le travail de nombreuses activités associatives existantes. Au-delà de la réponse à ce besoin, cette salle deviendra aussi le lieu d'accueil de manifestations culturelles professionnelles occasionnelles.

Ces orientations fonctionnelles définissent une salle à plat, permettant d'assumer tous les types d'usage associatifs, équipée d'un ensemble de gradins gigognes, devant un espace scénique surélevé de 80 cm pour une bonne présentation des spectacles professionnels. Dans cette disposition spectacles ou réunions, la



Photographie : Stéphane CHALMEAU



Photographie : Stéphane CHALMEAU



Photographie : Stéphane CHALMEAU

capacité d'accueil de la salle sera de 330 places assises.

L'activité culturelle occasionnelle ne nécessite pas de prévoir les équipements spécifiques qui seront apportés par les spectacles. Pour autant, les exigences fonctionnelles scénographiques de fond resteront, et seront au service tant des associations que des professionnels de passage.

DISPOSITIONS SCENOGRAPHIQUES DE BASE :

ACTIVITES ASSOCIATIVES :

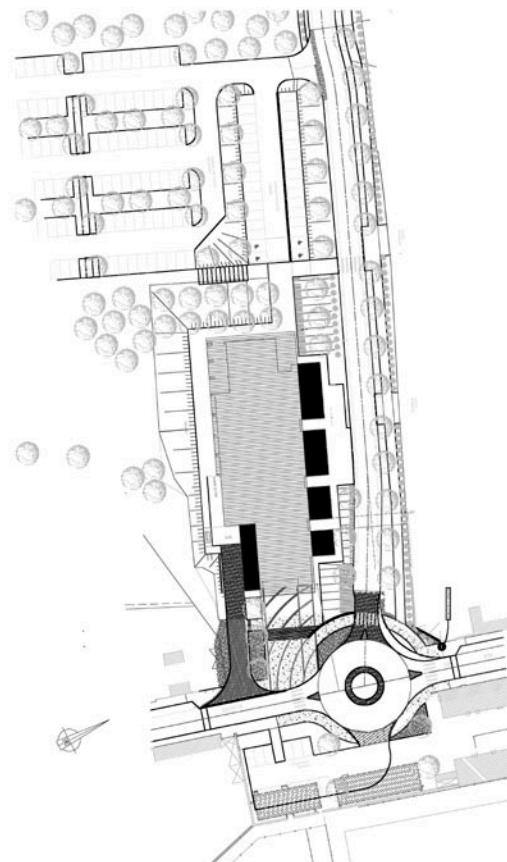
- Equipement léger de scène pour mise en place de rideaux ou décors simples de petits spectacles, avec échafaudage roulant pour l'accès sécurisé du technicien responsable.
- Plateau de scène permettant la danse
- Mise en lumière simple des petites manifestations
- Sono de base réunions et petits spectacles grande salle, et sono petite salle et hall
- Ecran de projection grande salle

ACTIVITES CULTURELLES PROFESSIONNELLES :

- Structure porteuse de faux-gril sur scène
- Puissance et câblages d'éclairage scénique à l'échelle du lieu pour équipements professionnels.
- Câblage et prises, de diffusion et de son, idem
- Ecoute de scène dans les loges, en régie et au bureau d'accueil, interphonie entre les sites de techniciens, diffusion d'annonces dans les espaces publics.

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :

- HAUMONT RATTIER Architectes Châteaubriant
- ATELIER HORIZON Paysagistes
- RIOUALEC scénographie
- LOUVIGNE acoustique
- SERBA Bet structures
- AREA Bet fluides
- ABETEC Bet cuisine



Le projet, par son implantation, était une opportunité pour asseoir la nouvelle voie à créer. Toujours pour s'inscrire dans cette démarche urbaine et paysagère, un triple alignement d'arbres-tiges prolonge la géométrie du bâtiment vers l'Ouest et accompagne la nouvelle voie urbaine de desserte du futur lotissement.

Locaux	Surface en m ²
LE HALL	280,10
espace bar	189,50
vestiaire	18,00
sanitaire homme	16,80
sanitaire femme	16,30
le bureau	11,50
réserve bar	10,10
ménage	6,40
sanitaires supplémentaires	11,50
LA SALLE POLYVALENTE	480,20
salle 1	
salle 2	
RÉSERVES/RANGEMENTS	114,00
tables et chaises	
gradins	
LA SCÈNE	227,65
la scène	150,00
les loges	27,15
local arrière scène	50,50
LES CUISINES	95,00
réserve & C.F.	
légumerie	
préparation chaude & froide	
cuisson	
plonge batterie	
poubelles	
laverie	
vestiaire personnel	
LA RÉGIE	55,30
la régie	9,30
passerelle + accès régie	46,00
LES LOCAUX TECHNIQUES	119,10
locaux techniques	119,10
DÉGAGEMENTS	116,10
dégagements	116,10
TOTAL Surface Utile	1 487,45

